



Les violences de genre à l'heure du numérique

Margot Déage, Sociologie
Pauline Ferrari, Journaliste



ON ME FILME
AUX TOILETTES POUR VOIR
SI J'SUIS UNE FILLE OU UN MEC

GÊNANT ?
SURTOUT
VIOLENT !

CE QUE TU RESSENS COMME GÊNANT, ÇA S'APPELLE DE L'UPSKIRTING

C'EST AUSSI DE LA TRANSPHOBIE

ET C'EST DE LA VIOLENCE.



Sommaire

Introduction

- 1. Mesure des (cyber)violences de genre**
Margot Déage
- 2. Du cyberharcèlement au revenge porn, l'intimidation n'est pas que virtuelle**
Pauline Ferrari

Conclusion

Introduction

Qu'est-ce que la violence ?

- La violence est **relative** au contexte historique et social
- Elle dépend des **normes** légales ou usuelles dominantes
 - Acceptation courante : *fait d'agir sur quelqu'un contre sa volonté en employant la **force** ou l'intimidation.*



Et le harcèlement ?



AGRESSIVITÉ



RÉPÉTITION



ASYMÉTRIE

Bullying at School

What we know and
what we can do

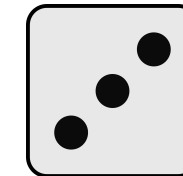


Dan Olweus

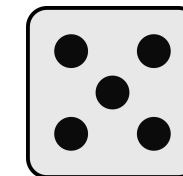


Depuis 2010 : la mesure du harcèlement...

Psychologique		Physique	
Victimation	Fréquence min.	Victimation	Fréquence min.
Surnom méchant	souvent	Bousculade	2 fois
Moquerie	souvent	Coups	2 fois
Mise à l'écart	souvent	Lancer d'objet	2 fois
Insultes	3 fois	Bagarre	Une fois
Humiliation	1 fois		



Multivictimation
répétée



Harcèlement

... et ses paradoxes

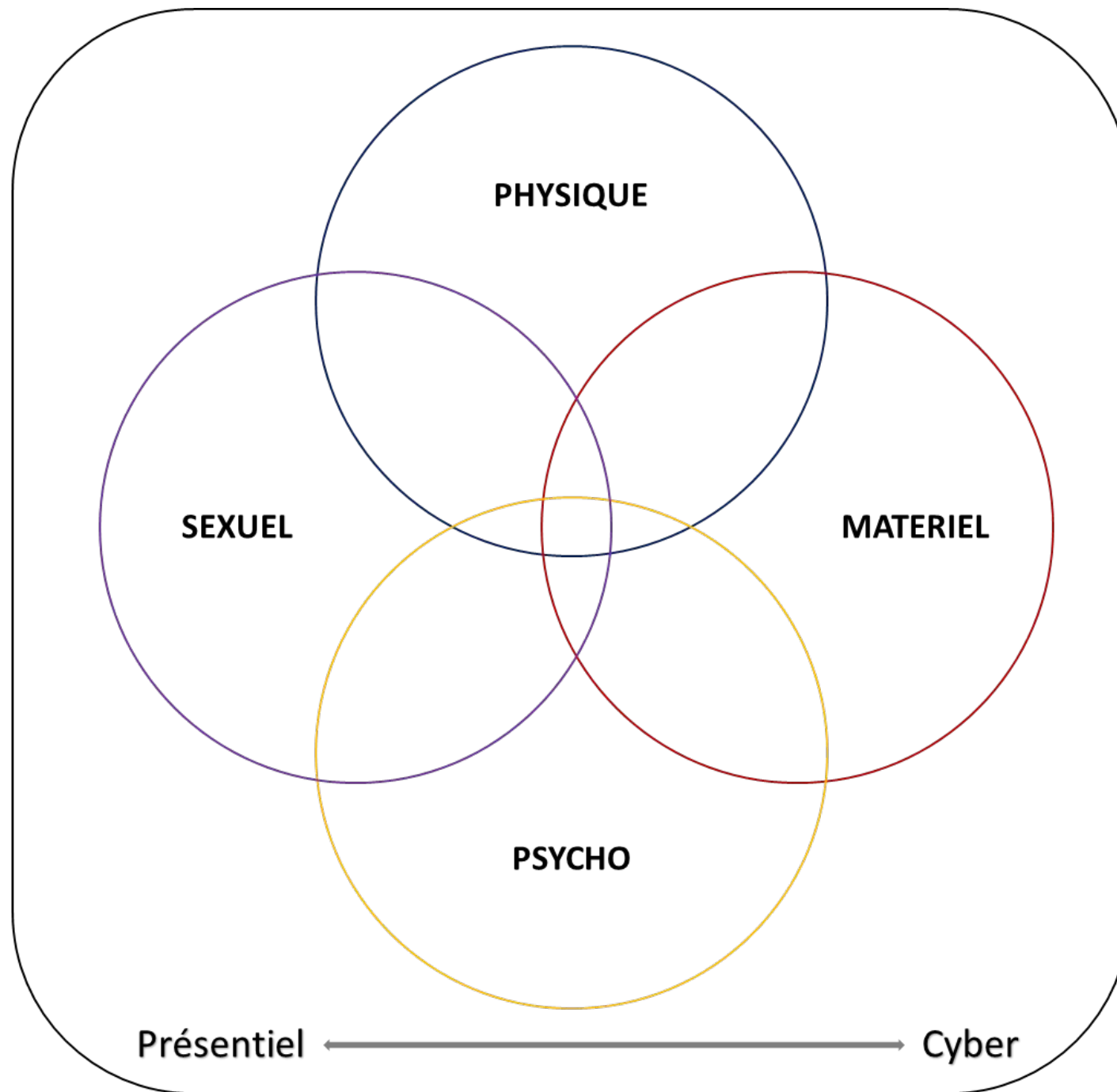
	CM1-CM2 (2020-2021)	Collège (2021-2022)	Lycée (2017-2018)
Filles	2,1 %	6,3 %	1,2 %
Garçons	3 %	7,1 %	1,4 %

Mais au college...

- 12,3% des garçons **se sentent harcelés** contre 15,8% des filles (MENJVA-DEPP, 2017)
- **Enquêtes SIVIS** : filles plus souvent victimes de violences sexuelles et de harcèlement



Diversification des actes perçus comme violents



Les jeunes femmes : premières cibles des « atteintes aux personnes » en ligne

Figure 1 > Évolution du nombre d'infractions « numériques » et évolution annuelle moyenne pour chaque catégorie entre 2016 et 2024

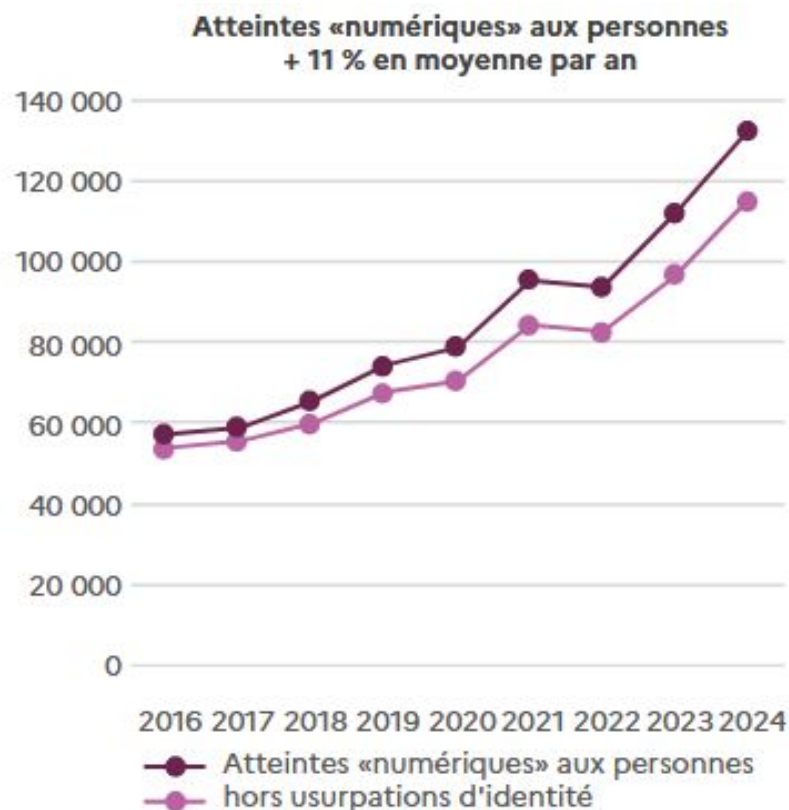


Figure 4 > Profil des victimes mineures par sexe, âge et catégorie d'infraction « numérique », en 2024 (en %)



Lecture : En 2024, 17 % des victimes mineures d'une atteinte à la personne « numériques » sont des femmes âgées de moins de 15 ans.
Champ : Crimes et délits enregistrés en France. Victimes âgées de moins de 18 ans et plus au moment des faits.
Source : SSMSI, base statistique des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2024

Lecture : En 2024, 246 800 infractions désignant des atteintes « numériques » aux biens ont été enregistrées par les services de sécurité. Entre 2016 et 2024, les infractions « numériques » relevant des atteintes aux biens ont augmenté de 12 % par an en moyenne.

Champ : crimes et délits, France.

Source : SSMSI, bases statistiques des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024.

Les femmes et les jeunes minorisés en première ligne des VSS

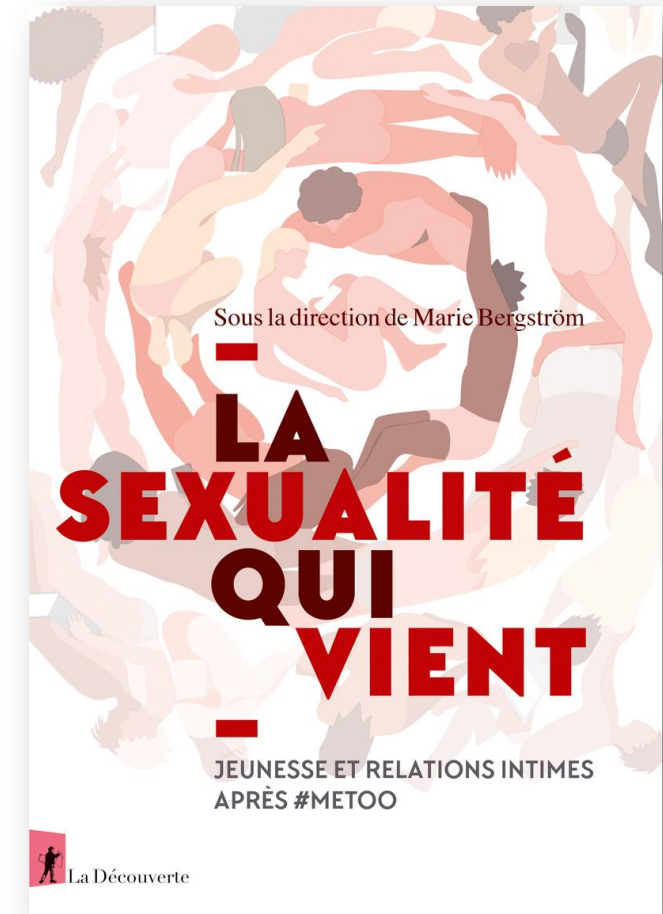
Augmentation des pratiques sexuelles forcées chez 18-29 ans :

- En 2006 : 23%
- En 2023 : 43%

Pourquoi ?

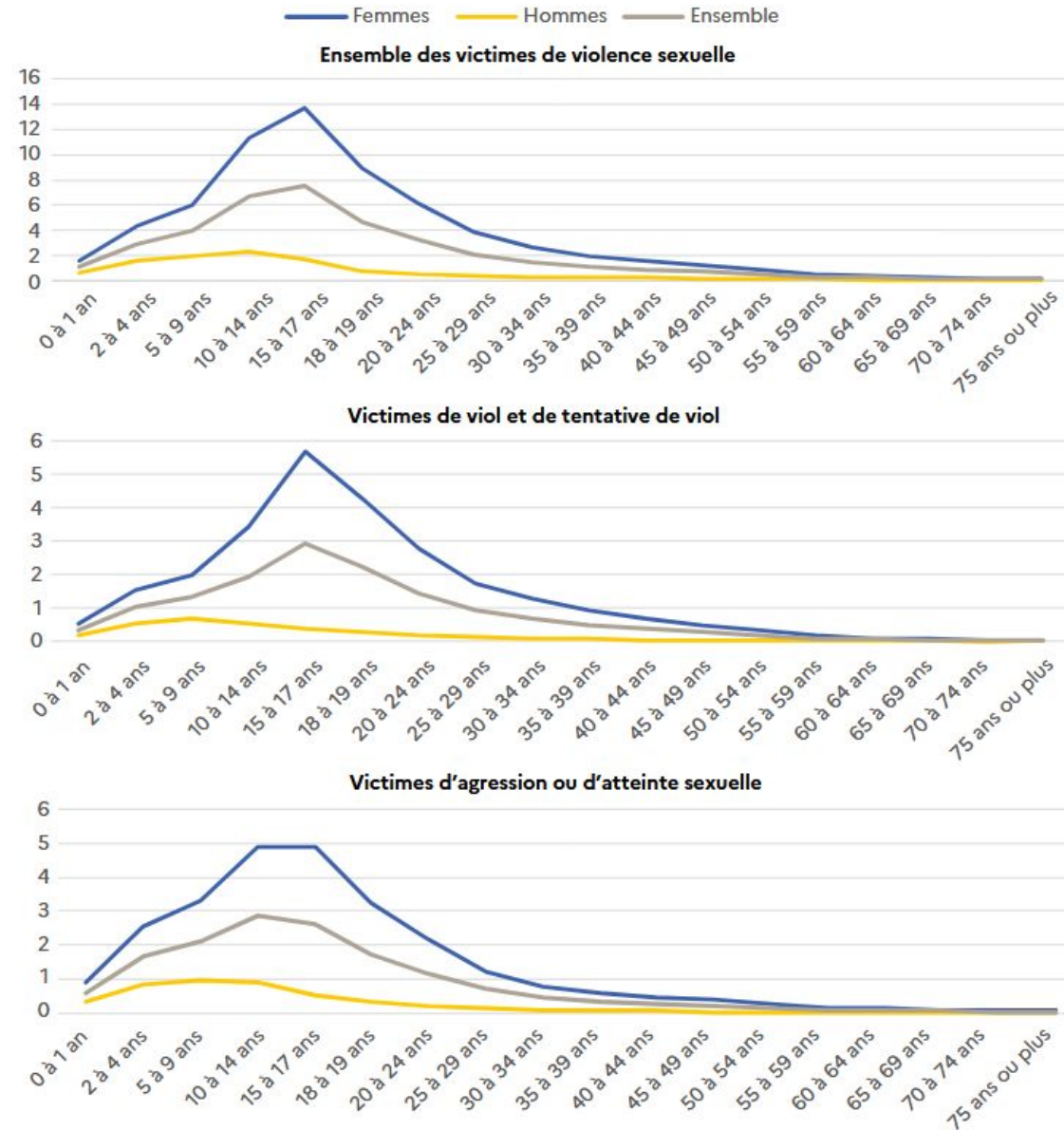
- Violences plus dicibles
- Libération sexuelle
- Augmentation des minorités sexuelles plus exposées

Identité sexuelle	Femmes	Hommes
Hétérosexuel·les	24 %	6 %
Lesbien·nes / gays	31 %	35 %
Bisexuel·les	46 %	14 %
Pansexuel·les	60 %	26 %



L'adolescence : Une période à hauts risques

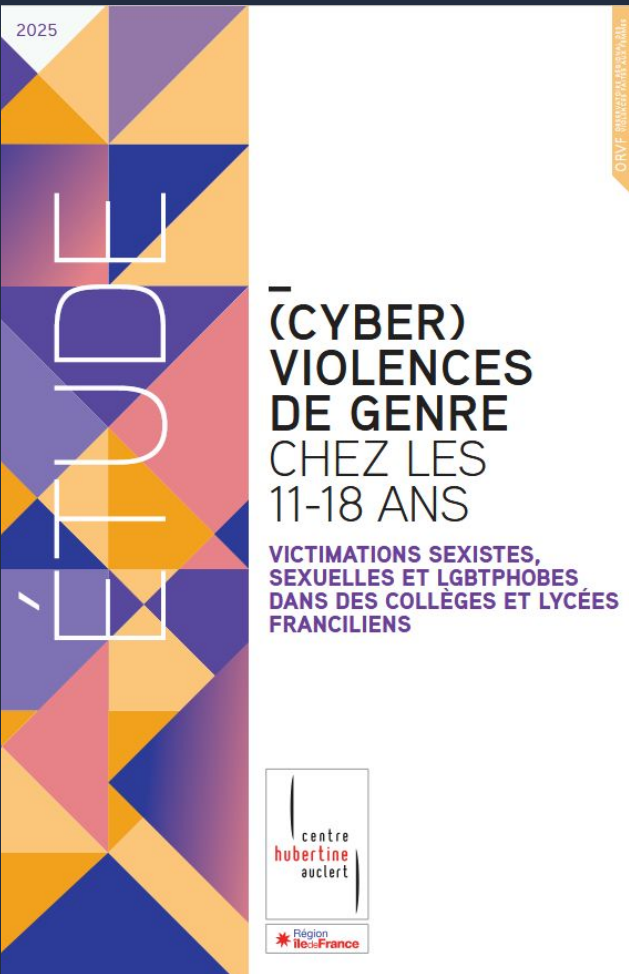
Figure 5 > Nombre de victimes enregistrées de violences sexuelles pour 1 000 habitants par sexe et âge en 2024



Lecture : Sur 1 000 femmes âgées de 15 à 17 ans, 5,7 ont été enregistrées par les forces de sécurité comme victimes de viols en 2024 et 4,9 comme victimes d'agression sexuelle.

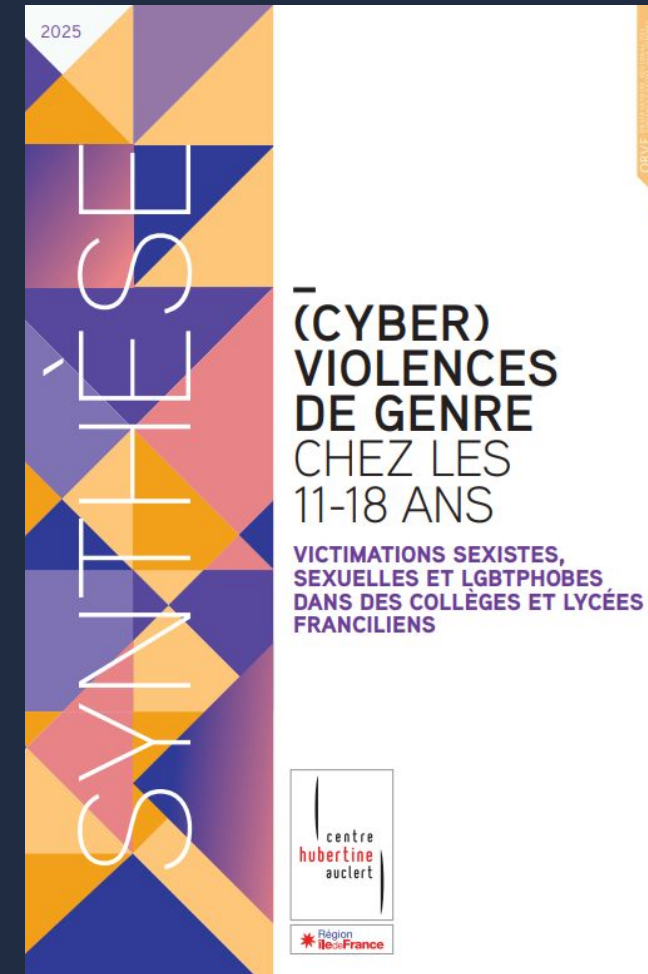
Champ : France, personnes physiques.

Sources : SSMSI, base statistique des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2024 ; Insee, estimations de la population 2024.



Partie 1

Mesure des (cyber)violences de genre



Le genre à l'adolescence

-
- L'enfance est un « laboratoire de genre »
 - Pressions à se conformer à l'ordre du genre parfois exercées avec violence
 - Renforcées avec l'entrée dans le célibat à l'adolescence
 - Les jeunes LGBT+ sont significativement vulnérabilisés

Les (cyber)violences de genre

(Cyber)violence de genre : Tout acte préjudiciable commis contre une personne en raison de son sexe ou de sa non-conformité aux rôles de genre ou de sexualité socialement attribués à son sexe, perpétré en face-à-face ou dans l'espace numérique.

- **Continuum espaces**
- **Continuum des violences**

Dans quelle mesure les (cyber)violences contribuent à forger un ordre du genre hétérocisnormatif à l'adolescence ?

Méthode

14 collèges et lycées représentatifs d'Ile-de-France

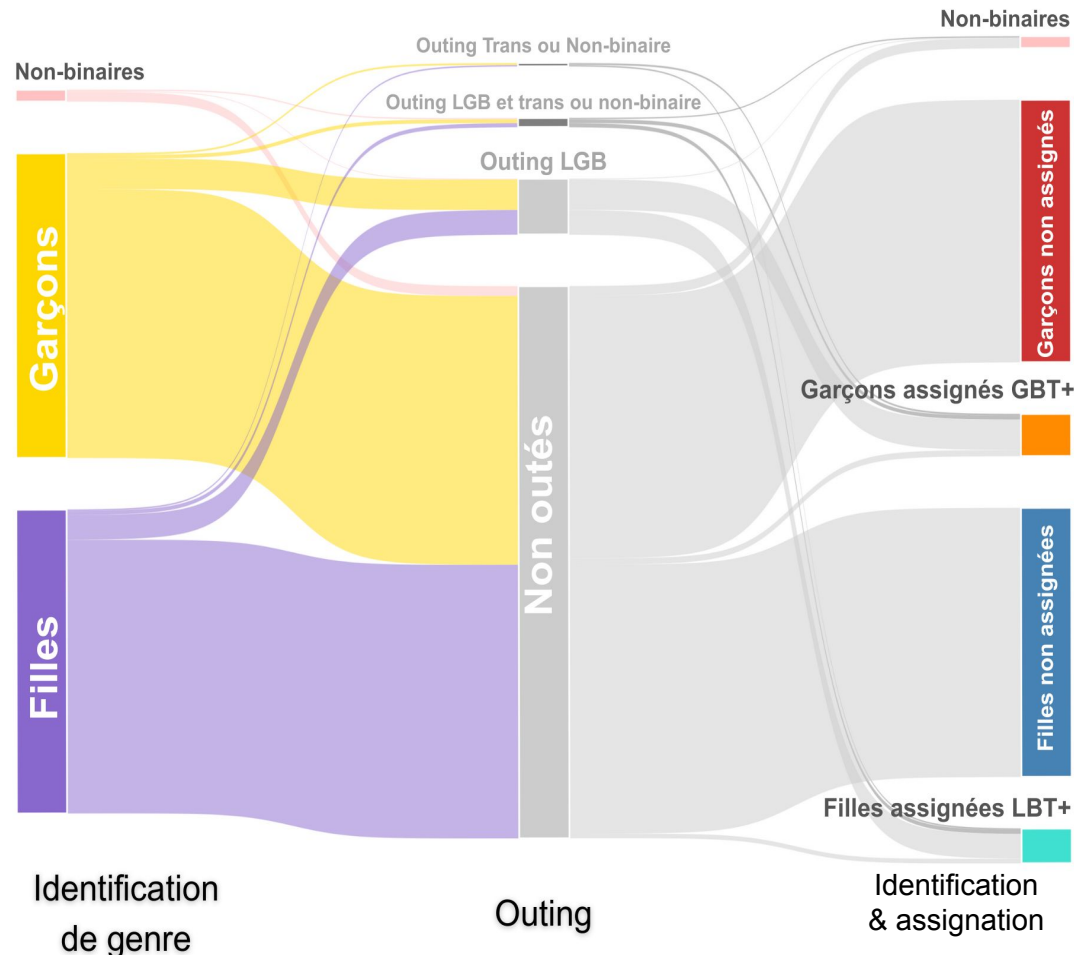
Printemps-automne 2023

- 3828 réponses à une enquête de victimation
- Professionnels : 49 entretiens
- Elèves : 34 focus groups et 32 entretiens

Victimations

Sexuelles	Outrages	Mimes sexuels
		Propos sexuels imposés
		Visionnage forcé d'images sexuelles
		Sollicitation sexuelle
	Agressions	Attouchement
	Baiser forcé	
Atteintes à l'image intime	Réalisation forcée d'images intimes	
	Sextorsion	
	Divulgence d'image intime	
	Vol d'image intime	
	Montage intime	
	Autres	
Psychologiques	Agressions verbales	Insulte
		Moquerie
		Surnom méchant
	Agressions relationnelles directes	Exclusion
		<i>Ghosting</i>
		Humiliation
	Agressions relationnelles indirectes	Rumeur
<i>Stalking</i>		
	Usurpation d'identité	
	Incitations au suicide	
Physiques	Agressions physiques individuelles	Bousculade
		Coups
		Projectiles
	Agressions physiques collectives	Bagarre
		Challenge, défis, jeux
		Lynchage organisés (raids)
	Atteintes aux biens	Dégradation d'affaires personnelles
Racket		
	Blessure avec arme	
	<i>Happyslapping</i>	

Appartenances genrées et sexuelles



« C'était en 5ème, un peu cette année, un peu tout le temps... Ça ressort des fois. Je sais pas qui a lancé les rumeurs. (...)

Ça disait que j'avais embrassé une fille. En 5^{ème} c'était compliqué parce que **j'avais jamais entendu parler de tout ça.**

C'était grave bizarre, et en plus y a toutes mes copines proches qui étaient sûres de ça. (...) Elles avaient peur que je tombe amoureuse d'elles, alors qu'au contraire... c'était traumatisant cette semaine. (...)

Je me suis un peu débarrassée de toutes ces amies et je m'en suis fait des nouvelles. Mais la rumeur est toujours là.

Puis, tout au long du collège, j'ai des copines qui ont arrêté de me parler du jour au lendemain, j'ai jamais su pourquoi (...) Je pense que ça m'aurait pas marquée autant si on avait dit que j'avais embrassé un garçon. »

Schéma 2 Exposition aux différentes formes de victimations selon le genre renseigné par les élèves et l'assignation par les autres à une identité LGBT+ (%)

Prévalences genrée

		GENRE RENSEIGNÉ PAR LES ÉLÈVES POUR ELLES ET EUX-MÊMES		ASSIGNATION PAR LES AUTRES À UNE IDENTITÉ LGBT+	
Élèves ayant subi au moins une victimation sexuelle dans l'année (%)					
Ensemble des élèves	43	Filles	48	Filles non assignées LBT+	45
				Filles assignées LBT+	78
		Garçons	38	Garçons non assignés GBT+	34
				Garçons assignés GBT+	69
		Non-binaire	41		
Élèves ayant subi au moins une victimation psychologique dans l'année (%)					
Ensemble des élèves	78	Filles	83	Filles non assignées LBT+	82
				Filles assignées LBT+	97
		Garçons	73	Garçons non assignés GBT+	69
				Garçons assignés GBT+	93
		Non-binaire	87		
Élèves ayant subi au moins une victimation physique dans l'année (%)					
Ensemble des élèves	61	Filles	59	Filles non assignées LBT+	56
				Filles assignées LBT+	86
		Garçons	62	Garçons non assignés GBT+	59
				Garçons assignés GBT+	88
		Non-binaire	69		

Champ : 3 828 élèves de la sixième à la terminale dans des établissements franciliens publics.
Lecture : 45 % des filles non assignées LBT+ ont subi au moins une victimation sexuelle dans l'année.
Cellules grisées : données indisponibles en raison du nombre réduit de personnes déclarées non-binaires.

Quelques exemples

	Fille non assignée LBT+	Garçon non assigné GBT+	Fille assignée LBT+	Garçon assigné GBT+	Non-binair e	Ensemble
Agressions sexuelles	18	11	36	31	23	17
Atteintes à l'image intime	7	5	19	21	4	7
Exclusion	44	21	67	53	52	36
Incitation au suicide	7	3	25	15	24	7
Blessure avec arme	4	8	16	20	12	7
Lynchage organisé	3	3	9	11	5	4

Risque de subir des violences à haute intensité

	Au moins 5 victimations Sexuelles	Au moins 1 Atteinte à l'image intime	Au moins 10 victimations Psychologiques	Au moins 5 victimations Physiques
S'identifier fille	AUGMENTE DE +57%	AUGMENTE DE +39%	AUGMENTE DE +65%	DIMINUE DE -28%
Être assigné LGBT+	Multiplie x2 +100%	Multiplie x2 +102%	Multiplie x2 +100%	AUGMENTE DE +84%
Être en couple	Multiplie x2 +95%	Multiplie x2 +108%	AUGMENTE DE +65%	Multiplie x2 +95%
Être au lycée	PAS DE RISQUES SIGNIFICATIFS	AUGMENTE DE +27%	DIMINUE DE -23%	DIMINUE DE -40%
Contexte scolaire (IPS)	PAS DE RISQUES SIGNIFICATIFS	PAS DE RISQUES SIGNIFICATIFS	PAS DE RISQUES SIGNIFICATIFS	PAS DE RISQUES SIGNIFICATIFS

Les élèves assignés LGBT+ plus vulnérables

Violences contre les filles assignées LBT+ sont minimisées (« fantasme », « passade »)

- Double stigmatisation des filles LBT+
- Forme de « **sexage** » (Guillaumin, 1992) : appropriation physique par la classe des hommes, de la classe des femmes qui passe par l'obligation sexuelle parmi d'autres violences.
- **Négation du désir féminin** par les hommes (Wittig, 2018)

La présomption d'homosexualité masculine éveille dégoût et peur d'une contagion disqualifiante.

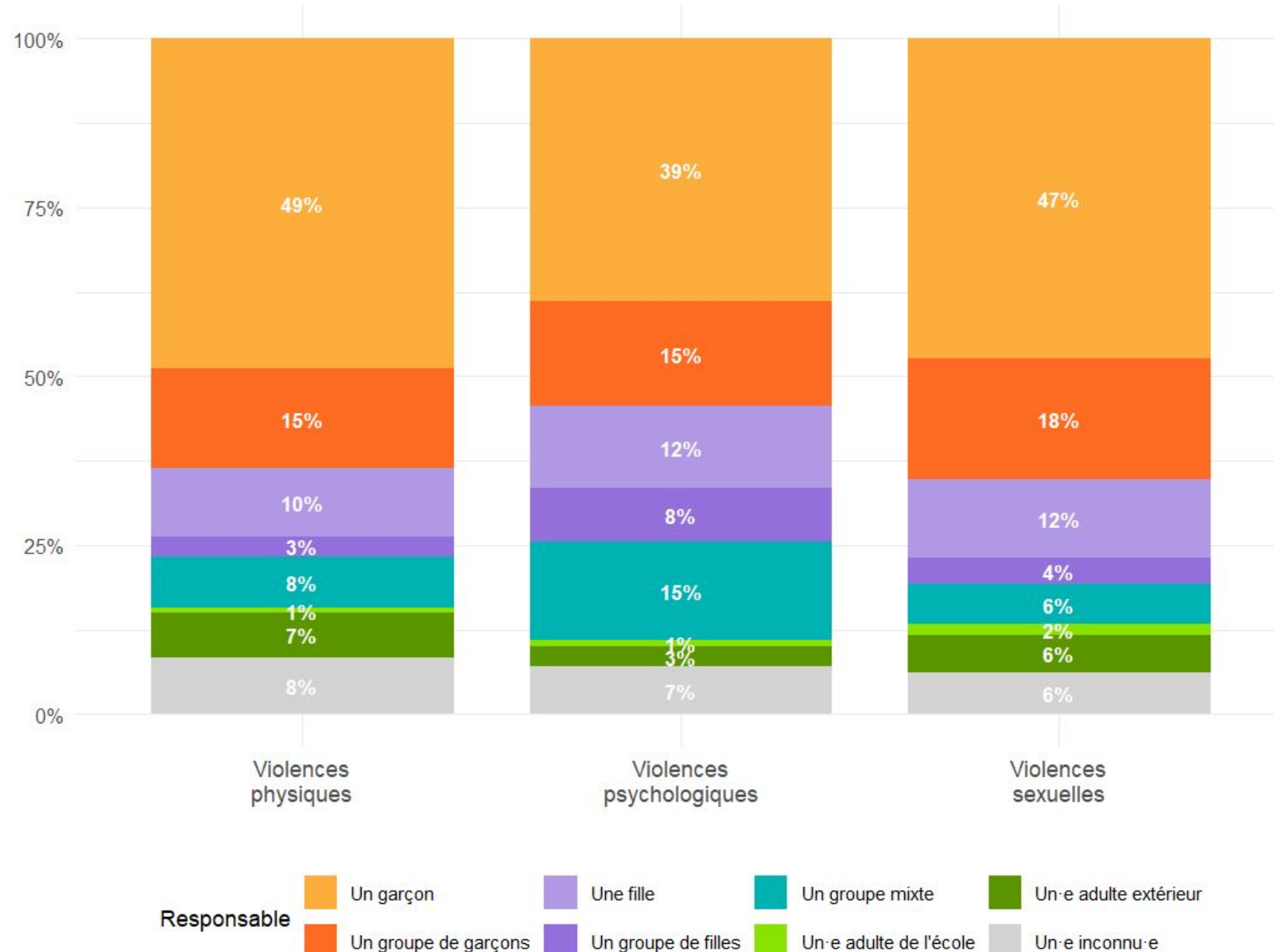
- **Oppression viriliste** (Debarbieux et al., 2018) : système où prédomine une forme de masculinité machiste, sexiste et LGBT+phobe qui, par la force et le rejet du féminin, impose des normes considérées comme viriles.
- La **conquête de sa place dans les groupes de garçons** se fait en opposition aux « faibles » ou aux « efféminés » contre lesquels la violence est un moyen de **prouver sa « supériorité »**.

Le couple, une illusions nécessaire : risques d'abus entre partenaires et risques réputationnels liés aux éventuelles rivalités et ruptures

Responsables

- **88 % des auteur·ices sont des élèves**
- **Des garçons impliqués dans 70 % des cas** contre 29 % pour les filles
 - Dont 11 % de violences commises par des groupes mixtes
- **Filles plus impliquées dans les agressions relationnelles directes** (50% mais 67% de garçons – dont 23% mixtes) **et indirectes** (35% mais 43% de garçons – dont 4% mixte)

Les responsables des violences de genre
Fréquences pondérées (%)



Espaces

- **56 % de violences à l'école et 36 % en ligne**
 - *Dont 8 % à la fois à l'école et en ligne*
- Circulation des violences entre les espaces numériques et présentsiels

Les espaces des violences de genre
Fréquences pondérées (%)

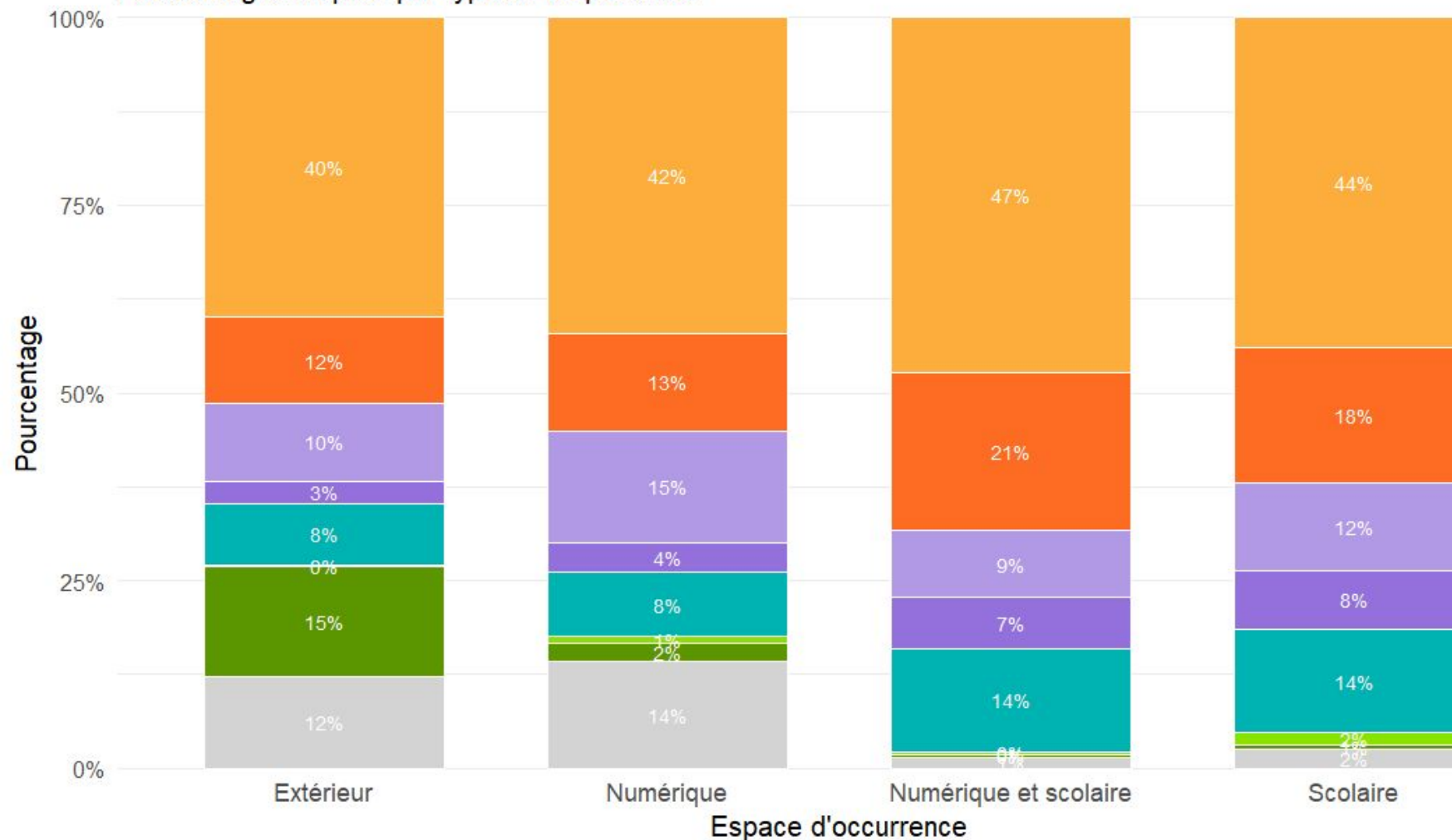


Responsables

- **Les garçons** premiers responsables dans **tous les espaces**
 - Impliqués dans **63% des violences en ligne** et **82% des violences hybrides**
- **14%** de violences commises par des **inconnus en ligne**

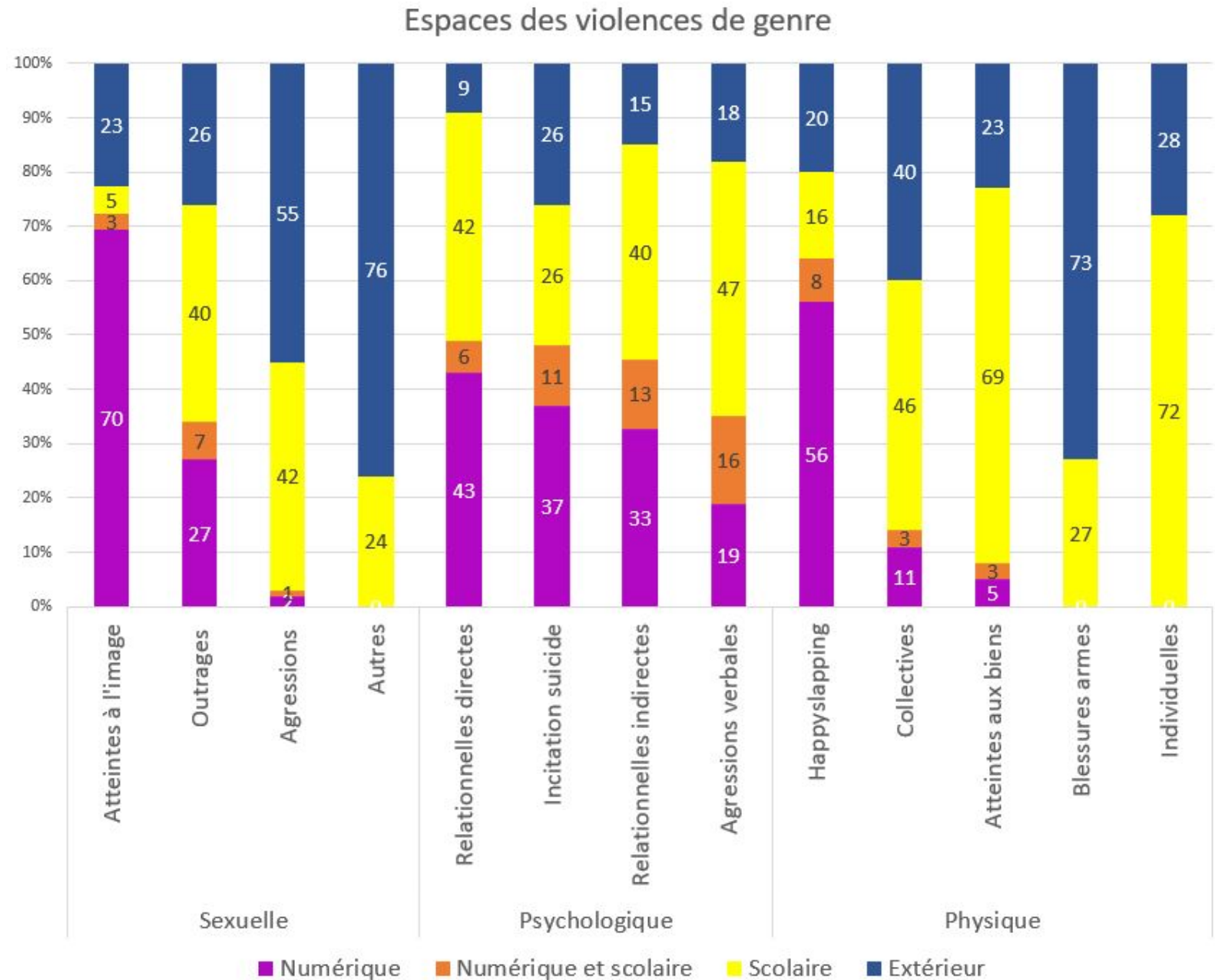
Répartition des auteurs des violences par espace

Pourcentages empilés par type de responsable



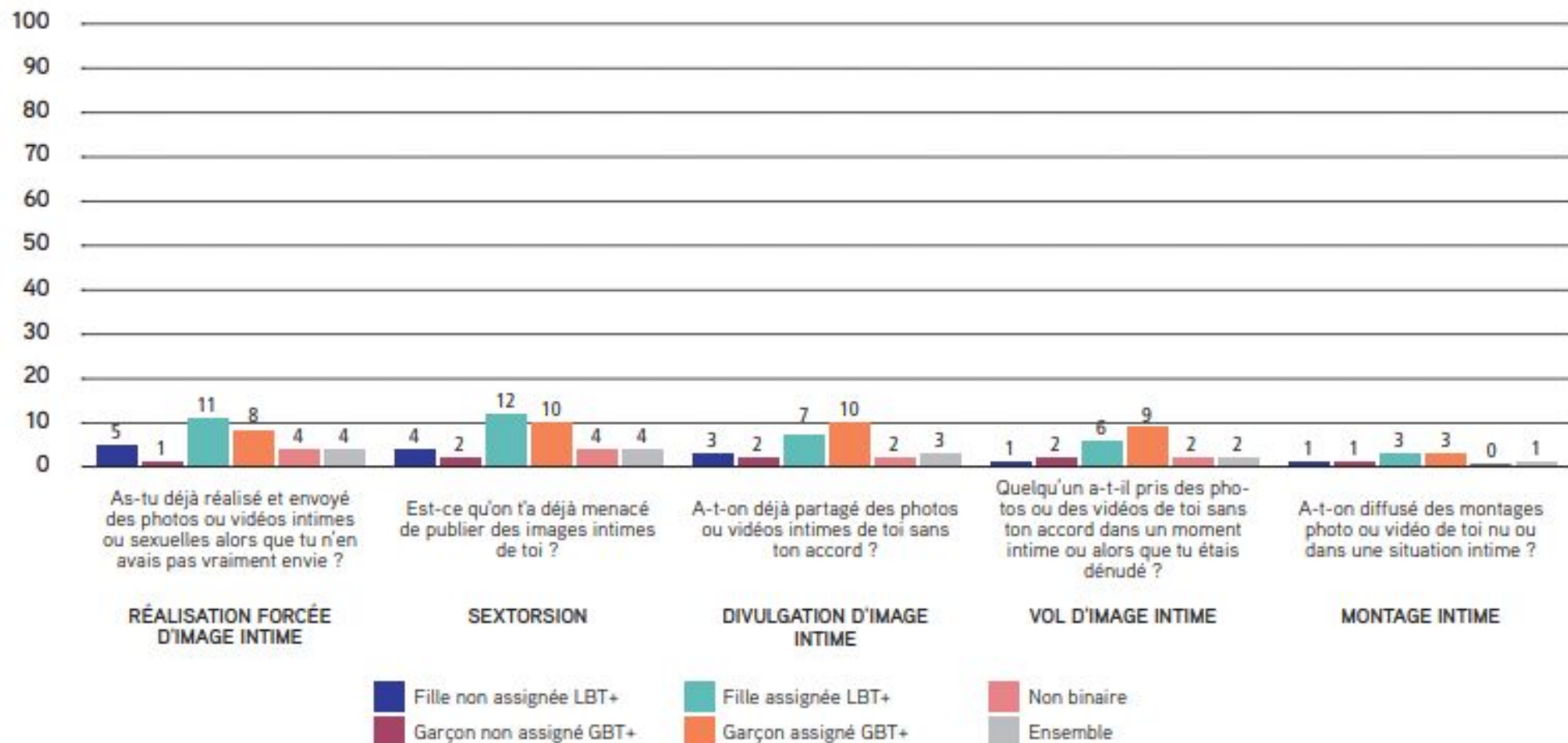
Espaces

- Libération des tabous : atteintes à l'image intime
- Facilitation de certaines violences : *incitation au suicide, stalking, lynchage*
- Prolongement des violences « cyber » : *divulgation, usurpation, happyslapping*



Zoom

Graphique 5 Exposition à au moins une ATTEINTE À L'IMAGE INTIME par catégorie selon le genre renseigné par les élèves et l'assignation par les autres à une identité LGBT+ (%)



Champ : 3 828 élèves de la sixième à la terminale dans des établissements franciliens publics.

Lecture : 5% des filles non assignées LBT+ déclarent avoir réalisé des images intimes ou sexuelles sous la contrainte depuis le début de l'année.

Les élèves à l'épreuve des (cyber)violences

- Les violences engendrent des **troubles physiques** (stress aigu/chronique, troubles hormonaux) et **psychologiques** (dissociation, troubles post-traumatiques, anxiété, dépression, comportements autoagressifs)
- Pour se protéger, les élèves utilisent des **stratégies d'évitement et d'autodéfense**.
- Les filles utilisent plus souvent des **outils de confidentialité et de modération** en ligne.

Les personnes ressources

- **Seulement 26% des victimes de violences en parlent.**
- **65% des élèves qui ont parlé ont trouvé que leur situation s'est améliorée.**
- **Les pairs sont les principaux interlocuteurs des victimes (63%).** Les parents sont moins sollicités (38%) par peur de les angoisser, de ne pas être compris ou comprise ou de recevoir une punition.
- **Seulement 13% des victimes se tournent vers les adultes de l'école.**
- Peu d'élèves consultent des professionnelles ou professionnels de santé (6%), **forces de l'ordre (3%)**, numéros verts (1%) ou juristes (1%).

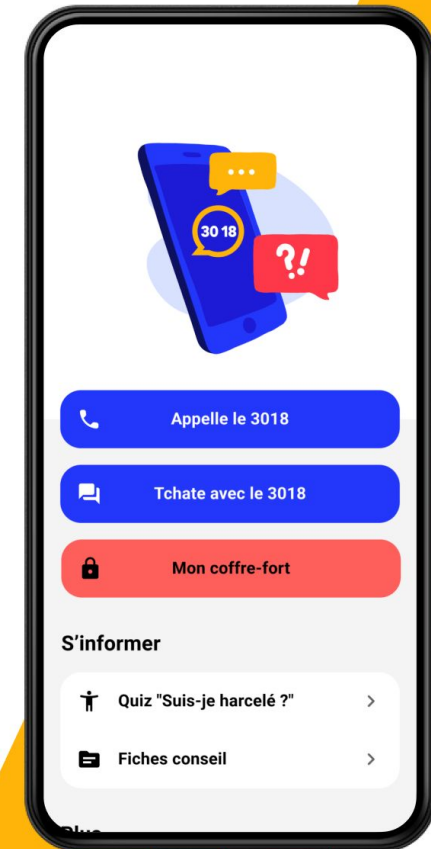
Rappel : en cas d'urgence

- Ne pas répondre
- Conserver les preuves
- Bloquer et limiter l'accès
- Signaler le harcèlement
- En parler



**Tu es
harcélé ?
Contacte
le 3018 !**

Ne reste pas seul, des professionnels sont là pour t'aider



Les personnes ressources

- **57 % des élèves qui ont demandé de l'aide à un ou une adulte de leur établissement scolaire estiment que la situation s'est ensuite améliorée. Mais pas d'action dans 18% des cas** ou pas de résultat dans 19% des cas.
- Une faible connaissance des protocoles de prise en charge des (cyber)violences, qui peut mener à l'inaction au sein de l'établissement, en particulier lorsqu'une procédure pénale est engagée – **alors que les procédures pénales et disciplinaires sont indépendantes**
- **Les familles presque systématiquement prévenues**, pas toujours avec un résultat positif. 16% des victimes orientées vers le secteur médicosocial, 15% vers la police
- **35% des cas signalés mènent à des punitions ou à des sanctions**, mais les élèves qui reçoivent celles-ci (surtout des personnes LGBT et les garçons) ont le sentiment que c'est injuste, et qu'il arrive de recevoir une punition ou sanction lorsque l'on se défend

Demande d'apprentissage relationnel

Tableau 25 Besoins complémentaires d'information selon le genre renseigné par les élèves et l'assignation par les autres à une identité LGBT+ (% , choix multiple)

	Fille non assignée LBT+	Garçon non assigné GBT+	Fille assignée LBT+	Garçon assigné GBT+	Non-binaire	Ensemble
Gestion des émotions	27	12	36	19	13	20
Gestion des conflits	17	9	20	17	12	14
Vie sexuelle et affective	14	9	25	19	9	13
Violences sexistes et sexuelles	16	6	26	12	12	12
Harcèlement	14	9	15	14	21	12
Genre et égalité entre les filles et les garçons	17	6	22	14	10	12
Autres formes de violences	14	9	15	12	6	12
Sécurité sur Internet	14	10	11	13	13	12
Cyberviolences	11	7	13	13	11	10
Personnes trans et intersexes	10	5	20	15	18	9
Personnes lesbiennes, gaies et bis	10	5	23	14	11	9
Pas besoin de plus d'information	38	42	30	30	36	39

Demande d'apprentissage relationnel

*Quelques
pistes...*

- **Définir et exprimer leurs limites :**
 - Qu'est-ce que les autres peuvent savoir sur moi ?
 - Qu'est-ce qu'il est préférable de partager en présentiel ?
 - Apprendre à reconnaître, nommer et condamner les violences
 - Apprendre à dire « non » et « ce n'est pas drôle »
- **Travailler leur présence numérique :**
 - Réfléchir à la confidentialité de leurs comptes
 - S'informer sur les fonctionnalités de paramétrage et de sécurité
 - Définir des chartes pour les groupes classe
- **S'entourer :**
 - Nourrir des relations d'entraide et de coopération avec les pairs
 - Repérer un adulte dans lequel ils peuvent avoir confiance

Que dit la loi ?

- Selon l'[article 222-33-2 du Code pénal](#), le cyberharcèlement est une **circonstance aggravante du harcèlement moral**.
- C'est un **délit** :
 - Lorsque l'auteur est mineur :
 - des [règles spécifiques](#) s'appliquent s'il a moins de 13 ans
 - S'il a plus de 13 ans et que la victime a **plus de 15 ans** alors la peine maximale est portée à **1 an de prison et 7500 € d'amende**
 - Si la victime a **moins de 15 ans** alors la peine est portée à **18 mois et 7500 € d'amende**.

Mais aussi...

Incitation à la Haine <i>Slut shaming</i>	1881	Loi sur la presse	art.24
Rumeur	1881	Loi sur la presse	art.25
Diffamation <i>Faire une réputation</i>	1881	Loi sur la presse	art.26
Injures <i>Insulter, traiter</i>	1881	Loi sur la presse	art.29
Menaces	1994	Code Pénal	art. 222-17
Chantage	1994	Code Pénal	art. 312-10
Atteinte au secret des correspondances <i>Piratage</i>	1994	Code Pénal	art. 226-15
Exhibition sexuelle	1994	Code Pénal	art.222-32
Montage	1994	Code Pénal	art. 226-8
Fausse alerte <i>Canular</i>	1994	Code Pénal	art. 322-14
Incitation au suicide	1994	Code Pénal	art. 223-13
Voyeurisme <i>Stalking</i>	2002	Code Pénal	art. 226-1

Divulgarion de contenus intimes ou privés <i>Fisha, faire tourner un dossier</i>	2002	Code Pénal	art. 226-2
Divulgarion d'actes sexuels non consentis	2007	Code Pénal	art. 222-3-3
Prédation <i>Grooming</i>	2007	Code Pénal	art. 227-22-1
Usurpation d'identité <i>Fake, faux profil</i>	2011	Code Pénal	art. 224-2-1
Harcèlement moral	2014	Code Pénal	art. 222-33-2-2
Divulgarion non consentie d'actes sexuels <i>Faire tourner un dossier, fisha, Revenge porn, pornodivulgarion</i>	2016	Code Pénal	226-2-1
Cyberharcèlement de meute <i>Raid</i>	2018	Code Pénal	art. 222-33-2-2
Exhibition sexuelle <i>Dick pick, nude</i>	2018	Code Pénal	art.222-32
Non-assistance à un·e mineur·e victime de VSS	2018	Code Pénal	art. 223-6
Sextorsion sur mineur <i>Grooming</i>	2021	Code Pénal	art. 227-22-14
Sexting sur mineur <i>Grooming</i>	2021	Code Pénal	art. 227-23-1

Partie 2

Du cyberharcèlement au revenge porn, l'intimidation n'est pas que virtuelle

Par Pauline Ferrari, journaliste



QUI SONT LES VICTIMES DE CYBERVIOLENCES ?

84% de femmes

58% de personnes minorisées

51% de – de 30 ans

43% de personnes LGBTQI+

22% de personnes handicapées



@VsCyberH
#EnquêteCyberviolences

SOURCE : Féministes contre le cyberharcèlement, « Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes », Novembre 2022, enquête conduite par IPSOS auprès de 216 victimes de cyberviolences âgées de 16 ans à 60 ans ou plus.

Cyberviolences de genre : de qui parle-t-on ?

Quand on s'intéresse aux chiffres de cyberviolences (e-Enfance, Féministes vs Cyberharcèlement, Centre Hubertine Auclert), on s'aperçoit que les victimes sont majoritairement des jeunes femmes et personnes LGBTQI+

Lorsqu'un agresseur diffuse des contenus sexuels de sa victime sans consentement, il peut le faire sur :

66%

Une messagerie privée

30%

Un réseau social

27%

Un **site dédié** au partage de contenus sans consentement

8%

Un **site pornographique**

Continuum de violences en ligne / hors ligne

FÉMINISTES CONTRE LE CYBER HARCELEMENT

LES CYBERVIOLENCES SE RÉPERCUTENT DANS L'ESPACE TANGIBLE

Pour **72%** des victimes les violences se sont poursuivies en présentiel

1 sur 5 rapporte un vécu de violences physiques et/ou sexuelles accompagnant les cyberviolences

@VsCyberH
#EnquêteCyberviolences

SOURCE : Féministes contre le cyberharcèlement, « Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes », Novembre 2022, enquête conduite par IPSOS auprès de 216 victimes de cyberviolences âgées de 16 ans à 60 ans ou plus.

D'après une étude du Centre Hubertine Auclert menée en 2017-2018 :

- **9 femmes sur 10** victimes de violences au sein du couple déclarent avoir également **subi des (cyber)violences** de la part de leur partenaire ou ex-partenaire.
- **8 femmes sur 10 victimes de violences au sein du couple** déclarent que leur partenaire (ou ex) a exigé qu'elles soient **joignables en permanence**.
- **80 % des femmes victimes de violences** au sein du couple déclarent avoir reçu de **manière répétée des insultes ou injures via leur téléphone** de la part de leur partenaire (ou ex).
- **1 femme sur 3 victimes de violences** au sein du couple déclare avoir été **menacée par son partenaire (ou ex) de diffusion de contenus intimes**.



Le dépôt de plainte pour cyberviolences



12%

des **victimes** de
cyberviolences sexistes
ou sexuelles ont
porté plainte

15%

chez les majeur·e·s

10%

chez les mineur·e·s

La cause du faible nombre de plaintes ? Le manque d'information et la culpabilisation des victimes



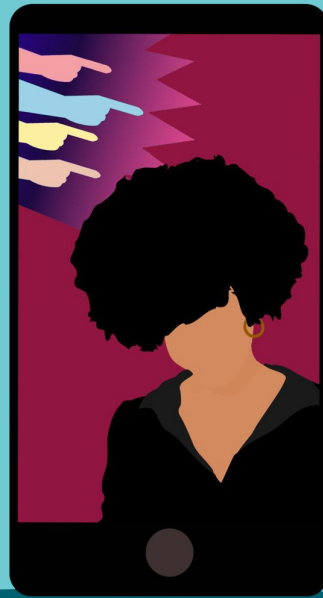
LES VICTIMES DE CYBERVIOLENCES SONT MAL INFORMÉES

81%

se déclarent mal informées sur les plateformes d'aide, dont

92%

des moins de 25 ans



69%

des victimes déclarent ne pas avoir su comment réagir face aux cyberviolences



LES VICTIMES DE CYBERVIOLENCES SONT CULPABILISÉES

36%

des victimes rapportent avoir été culpabilisées par leur entourage ou des professionnel·les



Ce chiffre s'élève à

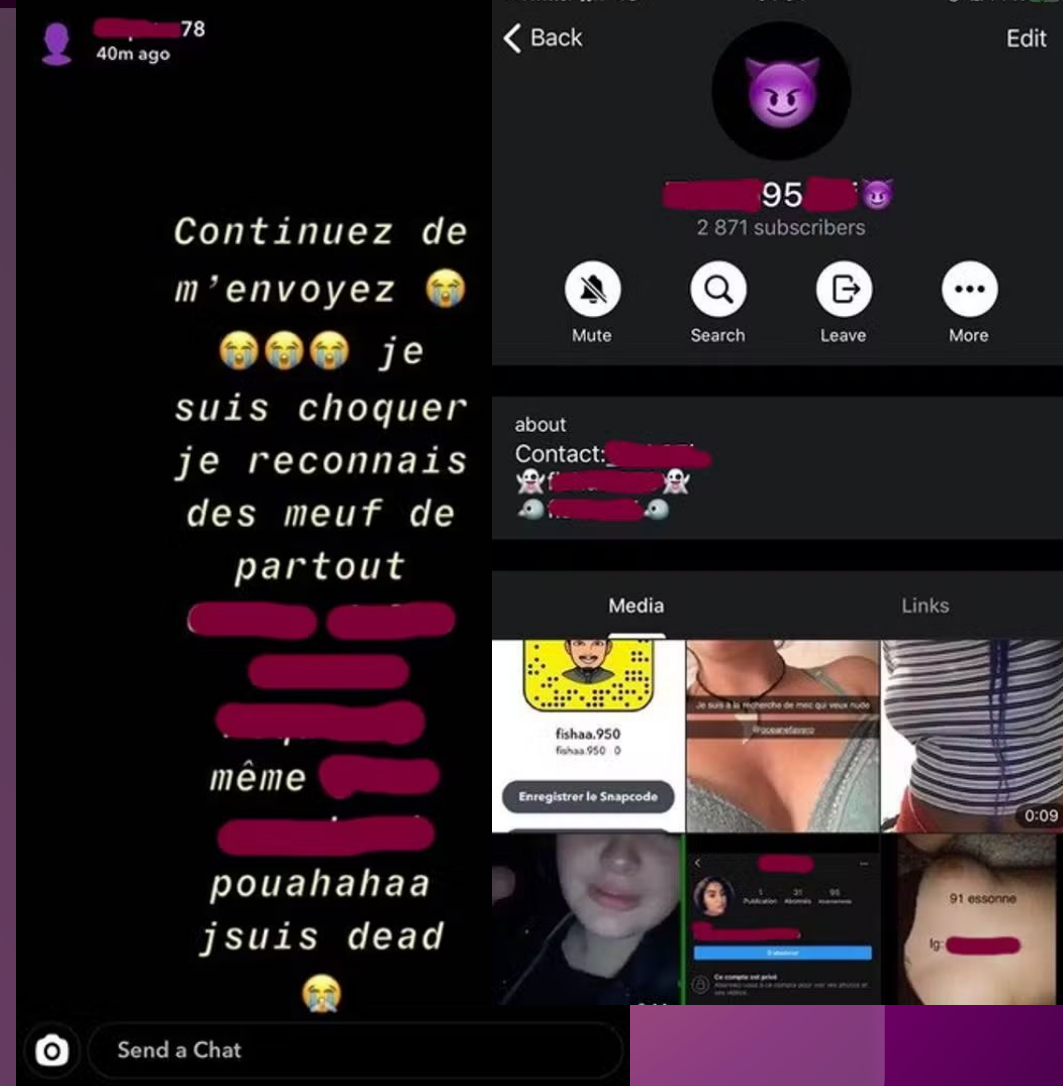
69%

pour les victimes de diffusion de contenu intime ou dégradant

Quelques cas pratiques

Les comptes fisha

- Comptes Snapchat, Telegram, Instagram, etc, qui ont pour objet la diffusion de contenus à caractère sexuel de jeunes femmes, pour la plupart mineures, sans leur consentement.
- Explosion en 2020
- Les images des victimes sont épinglées avec leur âge, adresse, établissement scolaire, numéro de téléphone...
- Les comptes se créent par centaines, par région, par département, ville ou quartier.
- Rien qu'en 2020, l'association StopFisha a réussi à faire fermer plus de 500 comptes. Problème : quand 1 ferme, 5 nouveaux s'ouvrent.
- Le groupe Telegram le plus important, comptait à lui seul 233 000 membres.



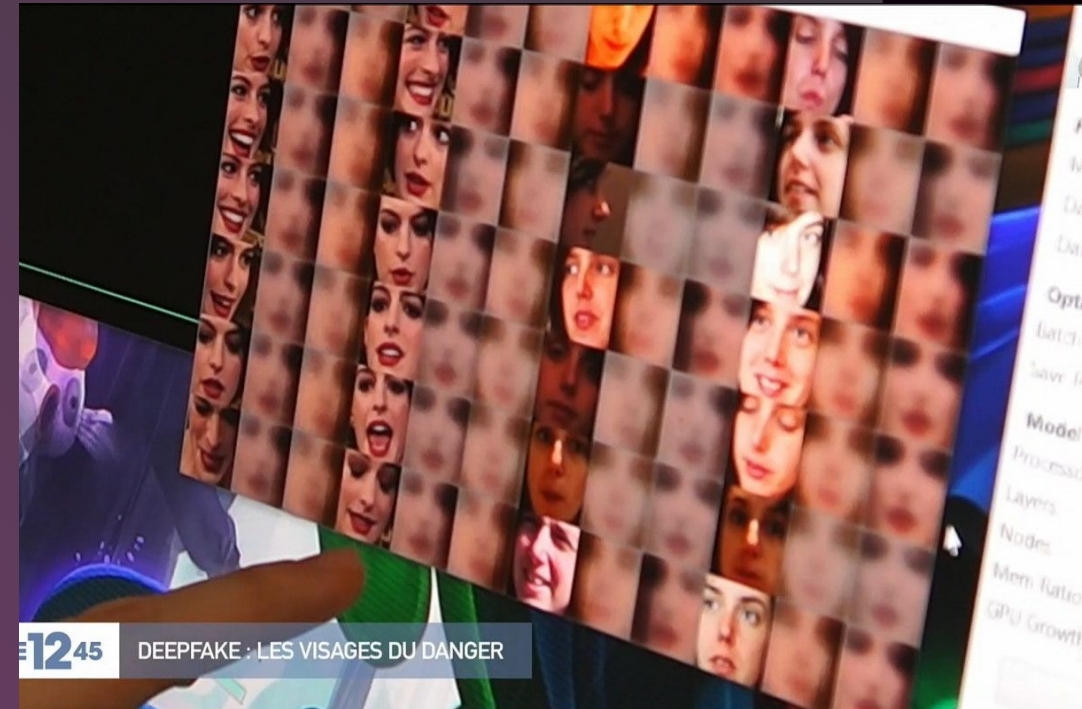
Cyberharcèlement par groupes de classe

- A la base utilisé pour se transmettre des informations sur les devoirs, les cours, etc... Ces groupes peuvent devenir des lieux de cyberviolences.
- Par le harcèlement individuel ou groupé de plusieurs élèves, le partage de photos, vocaux, vidéos dégradantes ou insultantes
- Par l'exclusion du groupe, et donc de la classe et de sa vie sociale
- Par la création d'un groupe sur l'élève harcelé, pour parler de lui/elle "dans son dos"



Deepfakes pornographiques

- Fausse images ou vidéos générées par intelligence artificielle
- 96% des deepfakes générés sont à caractère pornographique
- Multiplication et démocratisation des outils d'IA, qui permettent de créer des deepfakes de + en + réalistes
- Entre Noël et Nouvel An, l'IA de X, Grok, a généré plus de 3 millions de photos sexualisant des femmes et des enfants
- Difficile de montrer que l'image est fausse, culpabilisation des victimes et très mauvaise modération des plateformes



D'autres phénomènes qui ont une incidence hors ligne



Montée des discours et contenus masculinistes et antiféministes, qui renforcent les stéréotypes de genre



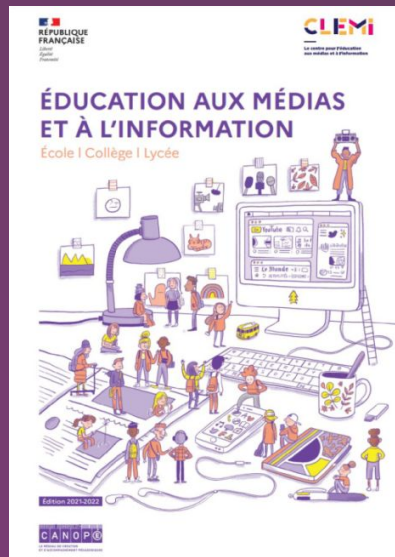
Manipulation de l'information, fake news, surtout en santé et dans le domaine politique



Changements dans la modération de grandes plateformes : moins de protection des mineur.es

Pistes de solution


L'EMI



Basé sur Internet, les stéréotypes de genre, les cyberviolences

L'EVARS

Un projet ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



→ **Pourquoi ?**

- Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide

→ **Comment ?**

- Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge conformément à la loi en vigueur depuis 2001
- Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves :
 - 1^{er} degré : éducation à la vie affective et relationnelle
 - 2^e degré : éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité

Avec une approche sur les relations filles-garçons, l'espace numérique, etc

PHARE



Penser le (cyber)harcèlement comme continuum de violences sexistes, sexuelles, LGBTphobes

Ressources utiles

Les extraits positifs ou à commenter



L'association Jeunesse, Sourires et Loisirs d'Amadou Konaté, Mantes-la-Jolie



- Formats simples, pensés pour Tik Tok
- Faciles à produire avec des jeunes
- Par et pour les jeunes, surtout des quartiers populaires
- Permet d'aiguiser son esprit critique

La fresque des masculinités du collectif Manoeuvre

À quoi ça ressemble une fresque ?

I - C'est quoi les masculinités ?

Définir les termes pour partir sur une base commune. Questionner certaines idées reçues et **expliquer les masculinités** à partir de concepts sociologiques.

II - Comment ça résonne dans mon vécu

Explorer et nommer les **mécanismes personnels et interpersonnels** à l'oeuvre. #CercleDeParole

III - Les conséquences et mécanismes au niveau de la société

Lister les conséquences et **expliquer les mécanismes** à l'échelle de la société qui favorisent les inégalités.

IV - Quelles actions mettre en place

Définir ses prochains pas.



Pour aller plus loin...

- L'association En Avant Toutes
- L'association StopFisha
- L'association Féministes VS Cyberharcèlement
- Le podcast *“Des mecs solides”* de Louie Media
- Le podcast *Les Couilles sur la Table*, de Victoire Tuillon
- Le podcast *“Affiche ton ex”* sur France Culture
- Le livre *“Internet aussi, c'est la vraie vie !”* de Lucie Ronfaut
- Le livre *“Défaire le discours sexiste dans les médias”* de Rose Lamy
- Le livre *“Les humilié.es”* de Rozenn Le Carboulec
- Le livre *“On ne naît pas mec”* de Daisy Letourneur
- Le livre *“Les Vigilantes”* de Léane Alestra

Questions réponses